



Diplomatie comparée, religion et transferts culturels au Canada français dans le premier XX^e siècle

Florian Michel

Volume 80, Number 1-2, 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1027064ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1027064ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Michel, F. (2014). Diplomatie comparée, religion et transferts culturels au Canada français dans le premier XX^e siècle. *Études d'histoire religieuse*, 80(1-2), 23–41. <https://doi.org/10.7202/1027064ar>

Article abstract

This article examines how French and British diplomats have perceived, in the years 1920-1940, cultural exchanges within the North American Catholic world. While the Dominions Office considers that the French Canadians are "cut off from the world", the French cultural diplomacy is concerned to support cultural transfers within Catholicism through some institutions and some academic figures. Cultural exchanges, even if they sometimes seem strictly from ecclesiastical or academic origin, are often supported by the diplomatic apparatus, forging an element of their cultural soft power.

Diplomatie comparée, religion et transferts culturels au Canada français dans le premier XX^e siècle

Florian Michel¹

Résumé : Cet article examine les modalités selon lesquelles les diplomaties française et anglaise ont perçu, dans les années 1920-1940, les échanges culturels au sein du monde catholique nord-américain. Alors que le *Dominions Office* considère que les Canadiens français sont « coupés du monde », la diplomatie culturelle française est davantage soucieuse de soutenir les transferts culturels au sein du catholicisme par le truchement de quelques institutions et de quelques personnalités universitaires. Les échanges culturels, s'ils semblent parfois d'origine strictement ecclésiale ou universitaire, sont assez souvent soutenus par les appareils diplomatiques, en train de forger un élément de leur *soft power* culturel.

Abstract : *This article examines how French and British diplomats have perceived, in the years 1920-1940, cultural exchanges within the North American Catholic world. While the Dominions Office considers that the French Canadians are “cut off from the world”, the French cultural diplomacy is concerned to support cultural transfers within Catholicism through some institutions and some academic figures. Cultural exchanges, even if they sometimes seem strictly from ecclesiastical or academic origin, are often supported by the diplomatic apparatus, forging an element of their cultural soft power.*

La légitime inclusion de la problématique des échanges culturels transnationaux dans le cadre théorique des relations internationales semble désormais une position acquise². Les questions religieuses, se posant toutes, quasiment par essence, à l'échelle internationale, sont maintenant

1. Florian Michel est maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Il est notamment l'auteur de *La Pensée catholique en Amérique du Nord. Réseaux intellectuels et échanges culturels entre l'Europe, le Canada et les États-Unis* (années 1920-1960).

2. Voir Robert FRANK (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012. Lire notamment le chapitre 16, « Culture et relations internationales : les

organiquement intégrées dans les analyses et les pratiques des appareils diplomatiques. Alors qu'au XX^e siècle le traitement du facteur religieux était plus feutré, la France, le Canada et les États-Unis donnent ainsi, au commencement du XXI^e siècle, des exemples sans ambiguïté de la prise en compte des dynamiques religieuses par la diplomatie officielle³. Par voie de conséquence, plus qu'auparavant sans doute, même si elles relèvent de l'établissement d'un *soft power* culturel, les problématiques religieuses sont à inclure dans le champ « dur » des analyses des relations internationales⁴. Les principaux aspects des échanges culturels entre les deux rives de l'Atlantique nord ont été analysés par les historiens⁵, de sorte que les grandes lignes historiographiques de cet article, tant pour la méthode que pour le contenu, sont solidement établies.

Par l'exemple du Canada français, nous voudrions cependant prolonger la réflexion dans une double perspective, comparatiste et institutionnelle, pour tenter de répondre aux questions suivantes : comment le Quai d'Orsay et le *Dominions Office* ont-ils perçu et suscité, le cas échéant, les transferts culturels envers le Canada français dans la première moitié du XX^e siècle ? Comment l'élément religieux s'inscrit-il dans les transferts culturels vers le Canada ? L'historiographie contemporaine n'opère-t-elle pas dans certains

diplomaties culturelles », p. 371-386, ainsi que le chapitre 19, « Culture et relations internationales : transferts culturels et circulation transnationale », p. 437-451.

3. En 2009, le Quai d'Orsay crée en son sein un « pôle religions ». Voir Stéphanie LE BARS, « Bernard Kouchner vient de créer un pôle religions au Quai d'Orsay, une première en France », *Le Monde*, 25 juillet 2009 ; Jean-Marie GUENOIS, « Joseph Maïla, le “M. Religion” du Quai d'Orsay », *Le Figaro*, 10 octobre 2009. Au printemps 2013, le Canada crée au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international « un Bureau de la liberté de religion ». À ce propos, lire le discours de l'ambassadeur Bennett à la conférence sur la liberté de religion, tenue au Kazakhstan, 19 mars 2013. En août 2013, John Kerry crée au sein du département d'État un « *Office of Faith-Based Community Initiatives* ». Voir John KERRY, conférence de presse du 7 août 2013.

4. R. FRANK (dir.), « Religion(s) : enjeux internationaux et diplomatie religieuse », *Pour l'histoire des relations internationales*, p. 407-435 ; Florian MICHEL, « Histoire religieuse et histoire des relations internationales à l'époque contemporaine : inclusion, subalternation, intégration ? », dans Matthieu BREJON DE LAVERGNEE (dir.), *Autour du fait religieux. Nouvelles recherches en histoire contemporaine*, Paris, Beauchesne, 2013, p. 127-140.

5. Sans prétention exhaustive, nous renvoyons aux travaux suivants : Stéphanie ANGERS et Gérard FABRE, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000), Les réseaux de la revue Esprit, Cité Libre, Parti pris, et Possibles*, Québec, PUL, 2004 ; Olivier DARD, « De la rue de Rome au Canada français : influences ou transferts ? », *Mens*, vol. VIII, n° 1, automne 2007 ; et « Robert Rumilly, passeur des droites nationalistes entre la France et le Canada français », *Mens*, vol. XI, n° 2, printemps 2011 ; Samy MESLI et Ivan CAREL (dir.), dossier intitulé « 50 ans d'échanges culturels France-Québec 1910-1960 », *Bulletin d'Histoire politique*, vol. 20, Montréal, VLB éditeur, automne 2011 ; Catherine FOISY et Jean-Philippe WARREN (dir.), *Études d'histoire religieuse*, vol. 79-1, Ottawa, 2013.

cas une sorte de sécularisation *a posteriori* des transferts culturels au XX^e siècle ? Les agents et supports des échanges culturels – universités, instituts scientifiques, maisons d’édition, conférenciers, intellectuels, professeurs, boursiers, mais aussi congrégations religieuses, haut clergé en représentation, jeunes clercs en formation, etc., qui assurent l’essentiel des transferts culturels entre le Canada et l’Europe⁶ – apparaissent *a priori* sans rapport étroit avec les services diplomatiques, qui sont pourtant assez souvent cachés dans l’ombre des échanges. Il faut bien dès lors tenter de préciser le rôle institutionnel que les chancelleries anglaise et française ont pu jouer dans les transferts culturels au sein du monde catholique à l’échelle nord-atlantique. Il s’agit – on le verra – non seulement d’une histoire comparée des politiques culturelles développées par les appareils diplomatiques, mais également d’un élément intrinsèque aux transferts culturels eux-mêmes : ni vedettes, ni seconds rôles, ni souffleurs, ni simples facilitateurs, les diplomates tiennent un rôle singulier et actif dans le mécanisme des échanges.

Analyses anglaises : « un cordon sanitaire » autour du Canada français ?

La diplomatie anglaise est entrée plus tardivement que la diplomatie française, allemande ou italienne dans le domaine de l’action culturelle⁷. Dans le monde anglophone, et selon une vision classiquement libérale, la culture relève du secteur privé. La diplomatie culturelle y a semblé en outre le signe de la puissance moyenne, hantée par son déclin politique, économique ou militaire, ou au contraire elle a pu apparaître comme l’apanage des nations autoritaires désireuses de promouvoir par la propagande leur modèle national. Alors que Londres ouvre l’équivalent d’une ambassade – la *British High Commission* – à Ottawa en 1928, conséquence de l’indépendance imminente du Dominion, le *British Council*, fondé en 1934, n’ouvre qu’en 1944 une antenne au Canada⁸ : dans la mesure où il existe des relais dans la structure politique et dans l’opinion publique, il ne semblait guère urgent de promouvoir davantage au Canada la culture britannique.

Comment l’appareil étatique anglais considère-t-il la question des transferts culturels au Canada français ? Les archives du Haut-commissariat

6. F. MICHEL, « Une histoire atlantique des intellectuels catholiques ? Bilan, enjeux et perspectives », *Études d’histoire religieuse*, vol. 79-1, 2013, p. 9-30.

7. R. FRANK, *Pour l’histoire des relations internationales*, p. 379. La diplomatie française est très attentive à la propagande culturelle italienne et allemande au Canada – voir ainsi la lettre de Robert de Dampierre, 30 décembre 1938, Archives du ministère des Affaires étrangères [AMAE], 420QO3 : « au sujet des manifestations artistiques allemande et italienne en 1938 ».

8. Voir ainsi le carton d’archives FO 924/76, *The National Archives*, Kew.

britannique à Ottawa⁹ ne signalent aucun dossier d'archives sur les affaires culturelles ou religieuses. Un unique dossier concerne « les relations scientifiques avec les Français » aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale¹⁰. L'on peut toutefois apporter une réponse plus fine à travers quelques documents abrités dans les archives du fonds DO 35 – fonds généraliste du *Dominions Office*, où l'on trouve, entre autres, des dossiers en provenance des bureaux des gouverneurs généraux du Canada¹¹.

Le premier dossier contient un rapport de sept pages, anonyme, publié par le département de la recherche du *Foreign Office* en date du 30 juin 1944¹². Ce rapport, inédit, a pour titre « *The Vatican and Canada* » ; son titre officiel, manuscrit, est également *Office Handbook on the Vatican and Canada*. Rédigé en Italie, par la Légation britannique auprès du Saint-Siège, le rapport est envoyé pour copie au *Dominions Office*. Le deuxième dossier porte comme titre : « *Political Aspects of the Catholic Church in Canada* »¹³. Plus épais que le précédent, il contient notamment un rapport rédigé par Robert Wilberforce en avril 1947, intitulé « *Canadian Catholics and Cultural Influences* ». Son auteur, un Anglais catholique du *British Information Service* de New York, présente en neuf pages assez denses « les influences culturelles » qui pèsent sur les catholiques canadiens. Le rapport, commandé par le *Foreign Office*, a été transmis au *Dominions Office*, dans le contexte des commencements de la Guerre froide afin de déterminer « l'attitude de l'Église catholique en Amérique du Nord envers le communisme ». Le rapport de R. Wilberforce suscite un échange de lettres entre Londres et les bureaux du Haut-commissaire britannique à Ottawa à la mi-avril 1947. L'ensemble documentaire mobilisé est par conséquent postérieur à la Seconde Guerre mondiale. Tardifs, les rapports ici évoqués sont probablement incomplets. Manque-t-il des pièces au casse-tête archivistique pour reconstruire avec exactitude les analyses culturelles des diplomates anglais envoyés au Canada ? Ces derniers ont-ils si peu écrit sur la culture des Franco-Canadiens au XX^e siècle ? En l'état actuel des sources repérées, on peut au moins conclure qu'il n'est pas aisé de répondre à la question, signe probable d'une faible prise en considération de la culture des Franco-Canadiens.

Néanmoins, de cet ensemble documentaire se dégagent les grandes lignes de la vision britannique des transferts culturels au Canada français.

9. Archives du Haut-commissariat britannique à Ottawa [AHCBO], DO 127.

10. AHCBO, DO 127/56 : « Scientific Liaison. Relations with French. 1944-1946 ».

11. L'inventaire complet du fonds DO 35 des *National Archives* a été publié : *Australian Joint Copying Project Handbook, Part 10, Dominions Office*, Melbourne, National Library of Australia, 1991.

12. AHCBO, DO 35/1206.

13. AHCBO, DO 35/3122.

Le rapport de 1944 répète à l'évidence tous les préjugés britanniques sur le peuple franco-canadien, fidèle certes au roi Georges VI, «roi du Canada», mais «coupé du reste du monde», «fermé sur lui-même», «nationaliste», «médiéval», «à l'esprit de clocher», etc. Le thème de la «grande noirceur» est ici décliné par le diplomate anglais en poste à Rome. Le rapport de 1944 précise que les liens entre le Canada français et la France sont extrêmement ténus depuis la Conquête :

Les contacts entre les Franco-canadiens et la France demeurent faibles, malgré un attachement sentimental des Franco-canadiens à la France, que l'on dit avoir augmenté depuis la chute de la France en 1940. [...] Il y a peu de contact même avec les principaux *leaders* catholiques français. Les Franco-canadiens sont en fait très peu concernés par la France ou par quoi que ce soit à l'exception de Québec¹⁴.

Le rapport souligne également la médiocrité des liens entre le Vatican et le Canada français, qui demeure clos sur lui-même malgré de bruyantes déclarations de fidèle allégeance à Rome : «Au Québec, toute tentative vaticane d'introduire un contrôle central est mis en échec par le clergé. Les tendances nationalistes dans l'Église romaine de Québec tendent à produire des interférences avec le Vatican et son délégué.» Le document revient enfin, en conclusion, sur la position du Vatican à l'égard des catholiques anglophones du Canada :

Le Vatican observe les intérêts de toutes les communautés catholiques à travers le Canada, mais reconnaît le pouvoir dominant de la population anglophone, et le Vatican est par conséquent désireux de rester dans les meilleurs termes avec cette population-là et de faire du prosélytisme en langue anglaise.

Selon l'auteur, anonyme, il n'y aurait en conséquence pas l'ombre d'un transfert culturel à l'œuvre au Canada français : ni avec la France, même catholique, ni avec le Vatican, qui, selon l'auteur, aurait définitivement tranché en faveur des catholiques de langue anglaise.

Le document de 1947, plus précis et mieux informé que celui de 1944, apporte des nuances, prenant même le contre-pied du rapport commenté plus haut. Robert Wilberforce, qui s'est rendu à plusieurs reprises au Canada, souligne par exemple l'extrême difficulté du poste du Délégué apostolique à Ottawa : «La tâche de tenir l'équilibre entre les adhérents des deux cultures et des deux langues pose par conséquent au Délégué apostolique des problèmes constants et requiert de sa part un exercice de haute voltige diplomatique»¹⁵. Les grandes lignes interprétatives consonnent cependant entre les deux rapports, puisque R. Wilberforce, qui a rencontré à deux reprises le Délégué apostolique, évoque la solitude hautaine et quelque peu

14. AHCBO, DO 35/1206, p. 1 et p. 4, par. 11.

15. AHCBO, DO 35/3122, p. 2.

exclusive des Canadiens français : « Leur attitude distante [*aloofness*] à l'égard du reste du monde est également leur problème. Le Vatican insiste là-dessus : l'Église au Canada ne doit pas être identifiée, ni confondue avec le nationalisme des Franco-canadiens ». Pour Wilberforce, le combat des Franco-Canadiens dans l'Église est perdu :

Dans le cadre ecclésial, les éléments francophones mènent une guerre perdue d'avance. [...] Leur instinct protectionniste, en partie religieux, en partie nationaliste, par lequel ils ont sauvé leur civilisation, leur donne une mentalité hautement soupçonneuse, ce qui les coupe non seulement du reste du monde, mais également de leurs concitoyens et en particulier de leurs coreligionnaires anglophones¹⁶.

Il s'ensuit un portrait très flatteur du cardinal James McGuigan, l'archevêque de Toronto, créé cardinal en 1946, formé aux États-Unis, où il donne de nombreuses interventions rapportées dans la presse : il est tenu pour être un « ami inestimable » du Royaume-Uni, ne cessant de louer les « traditions britanniques » et resserrant de ce fait le lien atlantique¹⁷. Wilberforce de souligner alors l'abîme qui sépare le prélat anglophone des catholiques francophones :

Ces passages constituent un commentaire intéressant de la pensée des catholiques anglophones par contraste avec la mentalité francophone, [...] fondée sur une politique d'exclusion rigoureuse, c'est-à-dire une sorte de « *cordon sanitaire* » [en français dans le texte] pour Québec, à l'intérieur duquel les Franco-canadiens espèrent construire une société libre des abus sociaux qui donnent au communisme ses puissances de désintégration¹⁸.

L'auteur décrit « l'isolement mental » et politique des Canadiens-français : « Ils rêvent encore d'un État parfait, isolé du reste du monde et protégé de ses maux »¹⁹. En conclusion de son rapport, l'auteur suggère d'intensifier les transferts culturels entre la Grande-Bretagne et le Canada catholique, y compris le Canada francophone :

Les Franco-canadiens apprécieraient n'importe quoi que nous fassions en langue française pour nous faire mieux connaître d'eux. À présent, nous semblons très loin et avons hésité à prendre l'initiative d'une approche plus profonde de peur que cela ne soit interprété comme de la propagande. Je ne pense pas que nous devions craindre cela. [...] À l'exception de la langue, les matériaux sur la Grande-Bretagne qui sont appropriés pour les États-Unis et les catholiques anglophones sont également appropriés pour les Franco-canadiens. Dans les rapports [non retrouvés à ce jour] que j'ai écrits en 1944 et 1946, j'ai fait des suggestions de court et long terme au sujet de notre approche des catholiques canadiens, et notamment des catholiques francophones. Cela passait par la facilitation de la circulation de la littérature anglo-catholique, la diffusion d'un

16. *Ibid.*, p. 3.

17. *Ibid.*, p. 5.

18. *Ibid.*, p. 6-7.

19. *Ibid.*, p. 8.

film qui illustrerait la vie religieuse en Angleterre, la venue de conférenciers, la radiodiffusion, etc.²⁰

À lire le rapport, on peut conclure que, pour ce diplomate anglais, les transferts culturels existent en 1947 à l'échelle du monde catholique anglophone : ils sont illustrés par le cardinal McGuigan, Canadien de naissance, à l'aise aux États-Unis, ami du monde britannique, progressiste, et même d'une « joyeuse modernité »²¹. En contrepoint, le tableau ainsi brossé présente les transferts culturels comme inexistant dans le monde catholique franco-canadien, perclus de conservatisme et d'isolement. L'auteur tire la conclusion qu'il faut agir et traduire certains documents – y compris confessionnels.

Deux membres du Haut-commissariat à Ottawa sont piqués à la lecture du rapport de Robert Wilberforce. Le premier document, très bref, en date du 17 avril 1947, explique en substance, et sans autre précision, que ce qui est suggéré dans la conclusion du rapport de Wilberforce est inutile : la politique déjà mise en place par le Haut-commissaire MacDonald depuis février 1945 se révèle très efficace²². La seconde réaction est un *memorandum* assez vigoureux rédigé par un diplomate anglais au Canada, nommé G. G. Vincent, en date du 11 avril 1947 : depuis plusieurs années, l'auteur a entrepris des « efforts sérieux, et, de manière assez surprenante, efficaces étant donné les moyens » pour « poursuivre un travail effectif au Canada français » : « *Chronique mensuelle*, notre version francophone de *Monthly Commentary* publié par ce bureau a maintenant une circulation approximative de 9000 exemplaires par mois au Québec. » L'auteur donne quelques autres exemples chiffrés de la bonne diffusion de la presse et de la radio anglaise au Canada. On sent de fait la diplomatie culturelle anglaise engagée auprès des Franco-Canadiens, par la publication de la revue *Chronique mensuelle* ou la revue *Actualités commerciales*, traduction de *Trade Topics*, ou par le biais de la radio : « 50 % des radios de langue française ont maintenant demandé et utilisé à divers degrés les scripts de nos émissions radio hebdomadaires. » Mais l'auteur ajoute que ce n'est pas au Haut-commissariat de diffuser la presse catholique d'Angleterre :

Au sujet de la facilitation de la circulation de la presse catholique anglaise, ce n'est tout de même pas nos fonctions de promouvoir ici les ventes du *Tablet*,

20. *Ibid.*, p. 9.

21. *Ibid.*, p. 5.

22. Lettre de M. J. J. S. Garner, High Commission for the United Kingdom, Earncliffe, Ottawa, à Sir John Stephenson, Dominions Office, Londres, 17 avril 1947, DO 35/3122, National Archives, Kew : « As regards the action taken by the United Kingdom Information Office to which Wilberforce refers at the end of the report, it can be said without any hesitation that the policy advocated in Mr. MacDonald's despatch of the 9th February, 1945, has proved highly successful and that the results generally have been even better than had been expected. »

de l'*Universe* et des autres publications catholiques non-officielles. [...] Mais avant que je n'arrive ici, le *United Kingdom Information Office* employait de larges quantités de publications du Ministère de l'Information, et notamment le journal « *English Catholics and the War* » tant en français qu'en anglais²³.

L'auteur du *memorandum* témoigne d'un esprit assez séculier de ce point de vue : « en règle générale, je suis contre l'idée de préparer du matériel culturel spécifique pour en appeler à une religion en particulier ». Il distingue fortement religion et culture au seuil de la Guerre froide et refuse d'entrer sur le terrain de la diplomatie religieuse, quand bien même l'auteur souligne que, pendant la Seconde Guerre mondiale, le ministère de l'Information s'était précisément déjà inscrit sur ce terrain²⁴.

La lecture du dossier permet de conclure que le seul diplomate, Robert Wilberforce, désireux d'ouvrir une piste de réflexion sur une possible action religieuse de la diplomatie anglaise à l'égard des Franco-Canadiens, se trouve immédiatement réfuté par les responsables de la diplomatie anglaise à Ottawa, qui entendent s'en tenir à la diffusion d'émissions radiophoniques généralistes et à la traduction de revues grand public et non confessionnelles. On peut également induire de ce dossier que les diplomates anglais perpétuent jusqu'à la fin des années 1940 les lieux communs sur le Canada français : à dessein ou par une invincible ignorance, ils entretiennent l'image du « cordon sanitaire » autour de la « grande noirceur » qui règne au Canada français et ne prennent guère conscience de l'existence des transferts culturels multiples, au sein du monde francophone, par le creuset qui unit l'Église catholique de France et du Québec, les universités françaises et franco-canadiennes, avec l'appui financier des autorités québécoises et du Quai d'Orsay. Plus en profondeur, dans la position de la diplomatie anglaise, qui semble procéder d'une mise en opposition frontale entre culture et religion, et qui, sur les plans historiographique et épistémologique, n'a pas été ni sans racines, ni sans postérité²⁵, on croit discerner une forme d'ex-culturation diplomatique du religieux, au sens où la diplomatie anglaise au Canada entend ne pas recourir à la religion dans le champ de son action culturelle. Est-ce un

23. G. G. Vincent, « Memorandum by Mr Vincent with reference to Mr Wilberforce's report Canadian Catholics and Cultural Influences », 11 avril 1947, DO 35/3122, National Archives, Kew.

24. Voir ainsi les archives du *Ministry of Information* (1939-1946), *The National Archives*, Kew : INF 1/395-416 et 759-794.

25. *A contrario* de cette ex-culturation du religieux, qui est aussi une sécularisation idéologique de la culture – comme si la religion n'était pas aussi une culture –, mentionnons seulement la publication de *Religion et culture* sous la plume de Jacques Maritain en 1930. La question se pose pour le philosophe catholique dans une perspective autre : le christianisme doit pénétrer et vivifier la culture, ce qu'il fit avec un succès variable selon les époques ; les chrétiens doivent « se former pour essayer de faire passer dans la réalité de l'histoire de justes notions culturelles, philosophiques et sociales, politiques, etc. »

élément de principe pour la diplomatie anglaise du fait du pluralisme religieux au Canada ? Est-ce une conséquence de l'anglicanisme officiel de l'État britannique ? Est-ce un reflet de la situation minoritaire de la religion catholique au sein du *Commonwealth* ?

La diplomatie culturelle de la France au Canada et les transferts religieux

Par les travaux de Michel Lacroix, la diplomatie culturelle du Canada à Paris dans l'entre-deux-guerres est un fait désormais connu²⁶ ; il existe également quelques témoignages de diplomates canadiens²⁷. Il n'y a cependant pas de synthèse sur la diplomatie culturelle de la France au Canada sur le même intervalle²⁸. Pour brosser à gros traits le tableau, on pourrait dire que la politique culturelle du Quai d'Orsay au Canada connaît un moment de bascule au milieu des années 1920. Jusqu'alors, la diplomatie française était réduite au Canada à son plus strict minimum et la diplomatie culturelle de la France, qui commençait à se déployer ailleurs dans le même hémisphère, ne prenait pas en compte le terrain canadien. En 1921, le chapitre budgétaire des œuvres françaises en Amérique reçoit deux millions de francs de dotation ; sur cette ligne de crédits, les œuvres françaises au Canada ne reçoivent que 2 %, soit 40 000 francs, c'est-à-dire un peu moins que ce qui est investi par la France au Mexique et à Haïti, six fois moins que ce que la France donne pour les œuvres françaises en Argentine, huit fois moins qu'au Brésil, et dix fois moins qu'aux États-Unis²⁹. À partir de 1924-1925, un ensemble de signaux témoigne d'une nette inflexion, puisque désormais des sommes croissantes sont affectées pour l'action culturelle du Quai au Canada. Sans analyser ici tous les tenants et aboutissants de cette diplomatie culturelle, nous voudrions considérer le cadre interprétatif global, ainsi que la question des transferts culturels par le biais des œuvres religieuses soutenues.

Au Quai d'Orsay, dont la culture politique est très singulière au sein de l'appareil d'État français, les lois laïques de 1905 ne contraignent

26. Michel LACROIX, « Faire connaître un Canada « nouveau » : Philippe Roy et la diplomatie culturelle du Canada à Paris, 1911-1938 », dans Greg DONAGHY et Stéphane ROUSSEL, *Mission Paris. Les ambassadeurs du Canada en France et le triangle Ottawa-Québec-Paris*, Montréal, Hurtubise, 2012, p. 23-42.

27. Gilles DUGUAY, *Le triangle Ottawa-Québec-Paris. Récit d'un ancien ambassadeur canadien*, Québec, Presses du Septentrion, 2010.

28. Lire tout de même Philippe PREVOST, *La France et le Canada. D'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Coll. « Soleil », Paris, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1994 ; et, du même auteur, *La France et les nominations épiscopales au Canada de 1921 à 1940. Un combat pour la francophonie*, Coll. « Soleil », Paris, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 1995.

29. AMAE, 417QO1.

en rien l'usage de ce que l'on doit appeler une diplomatie religieuse³⁰. En d'autres termes, la question de la laïcité, dans la première moitié du XX^e siècle, demeure une question intérieure, puisqu'à l'extérieur, le Quai entend continuer son rôle ancien de « protectorat catholique » dans les territoires coloniaux et extra coloniaux. Le Canada est de ce point de vue un bon exemple, puisque les réseaux protestants français n'y ont aucun poids, alors qu'ils en ont dans l'Europe scandinave et germanique³¹. De la même manière, la Mission laïque, largement soutenue par les Affaires étrangères en Syrie, au Liban, en Égypte, en Grèce, en Iran, etc., n'a aucune prise au Canada³².

La France renforce son appareil diplomatique : alors qu'en 1920, la France n'a qu'un seul consulat à Montréal, elle a en 1940, outre la Légation à Ottawa ouverte en 1928, quatre consulats – Montréal ; Québec, rouvert en 1938 ; Vancouver, rétabli en 1925 ; et Winnipeg, créé en 1938. Le consulat de Toronto est fondé après la Seconde Guerre mondiale. Les diplomates français envoyés au Canada sont très sensibles aux questions religieuses : la plupart d'entre eux sont catholiques de culture. Ils reprennent volontiers la grammaire locale : « race » et religion, catholicisme et langue française vont de pair ; ils entendent aussi répondre à la sourde hostilité, qui existerait au Canada envers la République française du fait de sa politique anticléricale³³. Un bon nombre d'immigrés français au Canada sont en outre missionnaires, puisqu'en 1932, 5 % des citoyens français présents au Canada sont des prêtres, des religieux ou des religieuses (600 sur 12 000)³⁴. Pour montrer le soutien du Quai au catholicisme franco-canadien, on peut retenir les témoignages de trois maillons du dispositif : le consul de France à Vancouver, le légat de France à Ottawa, le conseiller pour les affaires religieuses à

30. Sur ce point, voir la journée d'études organisée le 13 décembre 2013 à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – actes à paraître sous la direction de F. Michel et G. Ferragu.

31. AMAE, 417QO59. Dans un rapport de juin 1921 adressé au MAE et intitulé « Note sur les églises françaises protestantes à l'étranger », André Monod, directeur du « Comité protestant de propagande française à l'étranger », indique ainsi : « aux États-Unis et au Canada, où se trouvent encore de nombreuses églises françaises, beaucoup de pasteurs sont suisses, canadiens ou même d'origine italienne », AMAE, 417QO59.

32. Sur la « Mission laïque », puisque la bibliographie universitaire est mince, voir dans les archives du MAE : le dossier 417QO231. Il y a là un ensemble de *Bulletin de la mission laïque française* de la fin des années 1930, avec des rapports d'activités, des comptes financiers, etc. Dans l'entre-deux-guerres, la Mission laïque n'a aucune activité en Amérique du Nord.

33. AMAE, Papiers Canet, 45, Louis CANET, « Note pour M. Marx », 7 juin 1934, AMAE, Papiers Canet, 45 : « On sait qu'une grande partie de l'opinion publique canadienne est profondément hostile à la France parce qu'on lui a fait accroire que tous les religieux en sont expulsés. »

34. AMAE, 420QO1, Rapport d'Édouard Carteron, consul général de France à Montréal, 21 mars 1932.

Paris. Paul Suzor, consul de France à Vancouver de 1925 à 1935, apporte un soutien constant aux missions oblates, même si la prudence est requise pour ne pas donner l'impression de s'immiscer dans les affaires canadiennes. Ainsi dans cette lettre au ministre des Affaires étrangères, en février 1930, au sujet des troubles suscités dans la province de la Saskatchewan par le premier ministre Anderson, Suzor commente :

Il semble bien que l'on en veut, autant au moins qu'à la religion, à la langue et à la race et que nous assistons, plutôt qu'à un essai de laïcisation loyal et sans arrière-pensée, à une autre de ces tentatives de dénationalisation, de fusion dans la masse anglaise, qui ont été tentées plus d'une fois déjà. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, il est impossible ici de séparer la question de langue de celle de religion et les protagonistes les plus actifs du français y ont toujours été et y resteront les dirigeants du clergé catholique de langue française. [...] Il est bien évident, en ce qui nous concerne, que nous ne pouvons rien faire, si ce n'est continuer nos gestes d'encouragement aux œuvres françaises de ces régions³⁵.

Paul Suzor suggère alors la fondation d'une alliance française à Régina « pour conserver et augmenter les sympathies de la meilleure classe de la société anglaise » et demande surtout que l'on envoie un manuel d'histoire de France à la bibliothèque de chacune des 175 écoles publiques de la province. Dans la correspondance de son poste, il demande à plusieurs reprises et obtient du matériel scolaire – ouvrages d'histoire, de géographie et de littérature, gravures, cartes, illustrations de la France – à destination des écoles des missions.

Les ministres plénipotentiaires de France au Canada sont tous, sans exception dans les années 1930, sensibles aux questions religieuses. Un seul exemple, celui de Charles Arsène Henry, en 1931, qui présente au passage les relations qu'il entretient avec le Délégué apostolique et le gouverneur général :

Je suis assez content de mes curés canadiens-français : ils écoutent ce que je leur dis et me paraissent le comprendre. J'aime moins le Délégué apostolique [M^{gr} Cassulo] qui me paraît le type du prélat romain assez fermé aux lumières et ouvert à des influences que les Irlandais des États-Unis peuvent faire jouer plus que les Canadiens-français. Il faudrait que l'on répâtât à Rome sur tous les tons que les Français sont ici les plus fermes soutiens de la Couronne et que les Irlandais sont ses ennemis. C'est d'ailleurs vrai et le Gouverneur Général en est si persuadé qu'il ne manque pas une occasion de dire tout le bien des Canadiens-français, en leur présence et lorsqu'ils ne sont pas là. Il étonne parfois beaucoup ses auditeurs anglophones qui sont habitués à tenir les francophones pour une race inférieure et ne comprennent pas qu'un grand seigneur anglais, représentant du roi, soit d'un avis différent³⁶.

35. AMAE, 420QO1, Lettre de Paul Suzor, consul de France à Vancouver, 5 février 1930.

36. AMAE, Papiers Canet, 45, Lettre de Charles Arsène Henry, ministre plénipotentiaire de France au Canada, à Louis Canet, 23 juin 1931.

Le conseiller du Quai d'Orsay pour les affaires religieuses, Louis Canet, catholique gallican et moderniste proche du P. Laberthonnière³⁷, témoigne à son tour du soutien apporté par le Quai aux missions canadiennes. Il écrit ainsi à Jean Marx, le directeur du Service des œuvres françaises à l'étranger :

Je ne puis donc m'occuper, comme Laboulaye le désirait, de la subvention aux Oblats du Canada. Tu sais qu'il s'agit de trouver 15 000 francs pour une quinzaine d'entre eux, tous français, qui vont partir avec M^{gr} Breynat, et que M^{gr} Breynat viendra samedi prochain chercher la réponse. Je ne crois pas pour ma part qu'il soit possible d'hésiter : si, comme je le pense, le service des œuvres n'a pas de fonds disponibles, il faut s'adresser au cabinet [du ministre]. M. Peyreton [du cabinet] sait combien je suis économe des deniers de l'État et que je m'adresse jamais à lui que dans les cas de la plus urgente nécessité. Or, tu sais aussi bien, peut-être mieux que moi, quelle œuvre extraordinaire les Oblats ont accomplie au Canada, non seulement pour le maintien, mais pour la restauration de la langue française. Nous ne pourrions les abandonner sans une scandaleuse ingratitude. Seulement, il importe que le secret soit gardé de la manière la plus rigoureuse afin que nous n'ayons pas à faire face à d'autres sollicitations du même ordre³⁸.

La diplomatie religieuse de la France au Canada est analysable *in concreto* par de nombreux exemples. La diplomatie française défend ainsi les nominations d'évêques francophones dans l'Ouest canadien³⁹. Il faudrait examiner les aspects multiples des échanges suscités par la diplomatie, comme l'octroi de bourses, les distributions de livres, les subventions de voyages. Nous ne développerons que trois cas précis, en lien avec le thème des transferts culturels : les conférences de carême, le Collège Stanislas à Montréal et l'Institut scientifique Franco-Canadien.

Un personnage récurrent apparaît en effet tous les ans à la belle saison dans les archives diplomatiques : c'est celui du « conférencier de carême ». Prêtre français choisi et financé par les Affaires étrangères, à l'exacte charnière du diplomatique et du religieux, le « conférencier de carême » est invité à prêcher dans l'une des grandes églises de la ville et dans diverses tribunes ecclésiastiques. Pour l'Amérique du Nord, tous les ans dans l'entre-deux-guerres, le Quai d'Orsay finance deux missions, l'une pour Montréal, l'autre pour New York. Certains de ces conférenciers ont acquis une réelle notoriété, comme le R.P. Ducattillon, o.p., qui prêche le carême à Montréal en 1936 et 1940, et à New York de 1937 à 1939⁴⁰ et qui passe la Seconde Guerre mondiale en Amérique du Nord du fait de la chute de la France en juin 1940. On trouve de nombreux comptes rendus des conférences de

37. Sur Louis Canet, lire Bruno NEVEU, « Louis Canet et le service du conseiller technique pour les Affaires religieuses du Ministère des Affaires étrangères », *Revue d'histoire diplomatique*, vol. 82, 1968, p. 134-180.

38. AMAE, 420QO5, Lettre de Louis Canet à Jean Marx, 26 mars 1930.

39. Voir notamment les travaux de Philippe Prévost déjà mentionnés.

40. AMAE, 417QO263.

carême. Ainsi d'une lettre à Louis Canet, rédigée par le consul de France à Montréal au printemps 1928 :

Cette lettre vous annoncera la visite du chanoine Thellier de Poncheville, qui vient de prêcher ici le carême avec un succès magnifique. De toute façon, il a rendu un grand service à la cause française au Canada. Notre situation morale en ce pays se trouve en effet loin d'être aussi favorable qu'on ne l'imagine d'ordinaire en France et que ne le disent peut-être à leur retour certains voyageurs après un passage trop rapide. Nous avons à lutter pour dissiper les idées préconçues ou adoucir les préventions tenaces. Le Père de Poncheville l'a fait avec un sentiment patriotique et un tact dont nous ne saurions trop nous réjouir. Comme je me suis senti en parfaite confiance avec lui dès l'abord, j'ai eu l'occasion au cours d'une conversation à propos d'une conférence qu'il devait faire sur le « retour du religieux en France » de lui parler de la documentation que vous avez rassemblée pour permettre aux agents diplomatiques et consulaires [fin manquante]⁴¹.

La réconciliation nationale opérée dans les tranchées entre les « deux France », celle de saint Louis et celle de 1789, accompagne « l'un des moments les plus fastes du catholicisme français contemporain » selon l'historien Étienne Fouilloux, qui se demande même si une « Nouvelle Pentecôte »⁴² n'a pas lieu en France entre 1926 et 1936. La diplomatie française se saisit de cet état de fait pour souligner combien la France officielle n'est pas hostile au catholicisme. En 1929, le consul général de Montréal écrit dans le même sens :

Le carême que cet excellent prêtre [le R. P. Dieux], doublé d'un excellent français, a prêché à Notre-Dame de Montréal, a obtenu le plus vif succès. Les Canadiens-français attendent toujours le prédicateur français « au détour », pour le passer au crible d'une critique sévère. Ils ne lui pardonnent ni d'être Français, ni d'être d'ordinaire supérieur à leur moyenne, ni enfin de représenter le catholicisme français, qui – chacun le sait – ne « vaut pas grand-chose ». Le P. Dieux, « gavroche de Paris » comme il s'est publiquement intitulé au cours d'un banquet, a pris les Canadiens par le bon poil. Il a été « du monde » avant d'entrer dans les ordres, et ses horizons sont élargis. Pendant la guerre, brancardier et prisonnier, il a pansé des blessures physiques et morales. [...] Ce n'est pas seulement à Montréal, après le carême, que le R. Père Dieux a été très demandé, dans les paroisses, dans les cercles universitaires, à la Ligue de Sécurité. C'est aux environs, à Lachine, à Sherbrooke, et plus loin encore à Québec, à Ottawa, à Toronto, qu'il a été appelé à prendre la parole et à répandre l'esprit chrétien de France. Son action sur le clergé canadien n'a pas été la moins remarquable, soit qu'il ait redressé des erreurs qui y étaient savamment entretenues sur le compte de notre pays, soit qu'il ait doucement rappelé à ses confrères que le luxe dans le bien-être s'allie mal avec la condition du prêtre, et que la nécessité s'impose à ce dernier de renouveler sans cesse son savoir pour éviter de vivre *ad aeternam* sur un premier et pauvre fonds. En somme

41. AMAE, Papiers Canet, 44, Lettre d'Édouard-Régis d'Arnauld de Vitrolles à Louis Canet, 3 mai 1928.

42. Étienne FOUILLOUX, « Traditions et expériences françaises », *Histoire du Christianisme*, tome XII, Paris, Desclée-Fayard, 1990, p. 511.

le Rév. Père Dieu a été un parfait missionnaire de la pensée française et il m'est particulièrement agréable de saluer en lui un Français qui a réussi en s'imposant⁴³.

Il faudrait prolonger cette perspective en incluant les visites des personnalités ecclésiastiques françaises en Amérique du Nord, comme celles du cardinal Verdier. Le Quai soutient volontiers également les œuvres éducatives catholiques sur le plan financier : les montants sont parfois réduits – de 1000 à 5000 francs annuels le plus souvent dans l'entre-deux-guerres. Le cas du Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan montre que lors d'une crise, comme celle des années 1930, le Quai sait au besoin se montrer plus généreux pour contribuer à garantir la pérennité d'une institution⁴⁴. Le cas du Collège Stanislas est cependant, à notre connaissance, le seul de cette nature. Il s'agit de la duplication du célèbre établissement parisien en plein cœur de Montréal⁴⁵. Le projet est initié au printemps 1938 : le directeur de Stanislas, le chanoine Méjécaze, se rend à Montréal ; une société des amis du Collège Stanislas de Montréal se constitue sous le patronage du sénateur et diplomate Raoul Dandurand, homme central pour les relations entre le Canada et la France dans l'entre-deux-guerres⁴⁶. La presse en parle dès l'été :

L'abbé Méjécaze, le directeur général de l'établissement parisien, précise que c'est à la demande des autorités religieuses et civiles de la province de Québec, désireuses de voir un grand établissement parisien collaborer à la formation intellectuelle, religieuse et morale des jeunes Canadiens français que l'idée va recevoir ses premières réalisations⁴⁷.

Au mois de juillet, pour cette fin, la ville d'Outremont donne un assez vaste immeuble, au croisement de la rue Rockland et Van Horne. Dès le mois de septembre 1938, trois classes sont ouvertes, et d'autres classes augmentées, permettant à moyen terme de mener aux baccalauréats français et canadien. C'est un euphémisme de dire que la Légation de France à Ottawa et le Service des œuvres françaises à Paris ont observé l'accord avec la plus grande attention. Le nouveau collège est placé sous la protection des archevêques de Paris et de Montréal, le gouvernement de la province de

43. AMAE, Papiers Canet, 44, Lettre d'Édouard Carteron, consul général de France à Montréal, à Louis Canet, 27 août 1929.

44. Sur ce point, voir AMAE, 420QO2 et AMAE, 420QO6.

45. Toutes les informations et citations de ce paragraphe proviennent du même carton d'archives : AMAE, 417QO419. L'enquête serait à prolonger dans les archives de Stanislas à Paris. Les développements différentiels des deux institutions après la Révolution tranquille représenteraient une bonne fenêtre pour examiner à nouveau frais les variations religieuses, éducatives et culturelles entre la France et le Québec.

46. Sur Raoul Dandurand, outre ses mémoires publiées aux Presses de l'Université Laval en 1967 par Marcel Hamelin, lire Jean-Yves GRENON, « Raoul Dandurand, pionnier de la diplomatie canadienne », *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, vol. 5, n° 4, 1990, p. 61-64 (disponible sur www.erudit.org).

47. Coupure de presse sans date, ni titre, contenue dans le dossier 417QO419.

Québec verse une subvention annuelle de 10 000 dollars, le gouvernement français s'engage sur le même montant annuel et promet également de fournir « les professeurs nécessaires qui continueront à appartenir aux cadres permanents de l'enseignement public et conserveront tous leurs droits à l'avancement et à la retraite [...] et que le Collège Stanislas a seule qualité pour choisir ». Il est bien précisé dans les statuts que l'enseignement donné à Montréal est le même que celui donné à Paris. Dans une lettre du 27 avril 1938, Robert de Dampierre, le légat de France à Ottawa, soutient l'initiative autant qu'il le peut auprès du ministre des Affaires étrangères : il faut « agir vite et donner à Stanislas tous les atouts d'ordre moral et matériel dont il a besoin pour réussir ». Le directeur de Stanislas à Paris argumente habilement dans le même sens : « un collège français à Montréal ne doit pas être seulement une entreprise privée ; il faut qu'il soit reconnu par la France. [...] Nous n'avons rien cherché ; nous sommes prêts à renoncer à ce projet ; mais il va de soi que nous ne saurions nous désintéresser d'une question qui touche à l'influence de notre pays. » Le cas du Collège Stanislas à Montréal, lycée mixte, à la fois catholique et public, est emblématique d'une diplomatie religieuse pragmatique : accoutumé à ouvrir des lycées français à l'étranger – celui de New York, bâti sur un tout autre modèle, date par exemple de 1935 –, le Quai recourt, dans le contexte franco-canadien, au réseau de l'enseignement catholique, puisque cela seul permet d'obtenir à la fois les soutiens locaux et les autorisations de l'ordinaire montréalais, l'enseignement à Québec étant alors obligatoirement confessionnel.

L'Institut scientifique Franco-Canadien a déjà suscité son lot d'analyses historiques, appuyées sur des archives abondantes, déposées à l'Université de Montréal⁴⁸. Il est en lui-même l'un des hauts lieux institutionnels des échanges culturels et universitaires entre la France et le Canada : selon le témoignage du consul général de France à Montréal en 1931, « l'œuvre que M. Dalbis a créée est devenue l'organe de liaison le plus commode et le plus efficace entre savants français et intellectuels canadiens »⁴⁹. Entre 1926 et 1936, l'Institut permet le financement de soixante-dix allers et retours de conférenciers sur l'Atlantique ; plus de 2000 conférences et leçons sont données sous son égide sur cet intervalle. Même si la meilleure part budgétaire est réservée aux médecins, scientifiques et ingénieurs, le segment des religieux et des universitaires chrétiens profite allègrement des financements de l'Institut scientifique Franco-Canadien : Étienne Gilson, Jacques Maritain, le R. P. Gillet, le maître général dominicain, le R. P. Chenu, o.p., l'abbé Lionel Groulx, l'abbé Jeanjean, Dom Bellot, le chanoine

48. Archives de l'Université de Montréal, Fonds de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, P12.

49. AMAE, 420QO15, Lettre de M. Carteron, consul général de France à Montréal, 20 mai 1931.

G. Delépine, M^{gr} Roy représentent le tiers des missions financées par l'Institut.

Il faut souligner combien, dans sa genèse et son fonctionnement, l'institut est soutenu par les Affaires étrangères et offre de ce fait un lieu privilégié pour observer la diplomatie culturelle française. Né d'une suggestion de Paul-Émile Naggiar en 1925, consul de France à Montréal avant de devenir directeur du Service des écoles au Quai d'Orsay, créé par Louis-Janvier Dalbis, jeune professeur français de l'Université de Montréal, ancien de Stanislas, docteur en sciences de l'université de Paris, l'Institut reçoit la moitié de son budget du Quai d'Orsay, l'autre moitié venant de la Province de Québec et de l'Université de Montréal. En 1926, les Affaires étrangères octroient 100 000 francs à l'Institut scientifique Franco-Canadien ; en 1938, la somme est désormais de 180 000 francs. Étienne Gilson rappelle encore peu de temps après sa prise de fonction à la direction de l'Institut scientifique Franco-Canadien que ce dernier « doit être subventionné pour parties égales du côté français et du côté canadien⁵⁰ ».

Les missions principales de l'Institut sont « d'appeler au Canada les maîtres les plus éminents de la science française pour y donner leur enseignement théorique aussi bien que pratique, [d']établir des échanges de professeurs entre les universités françaises et les universités canadiennes ». Lors du décès de Dalbis en novembre 1937, le consul général de France à Montréal écrit combien la mission a été fructueuse :

L'Institut est la grande œuvre de M. Dalbis. Celle en tous cas à laquelle son nom restera attaché et qui demeurera en terre canadienne comme le plus précieux instrument que nous possédions de diffusion de l'intelligence française. [...] Au bénéfice que ces apports intellectuels ont procuré à cette jeunesse s'inscrit en contrepartie l'enrichissement spirituel qu'au contact des gens et des choses du Canada ont retiré de leurs côtés nos maîtres et nos savants⁵¹.

Le Quai d'Orsay suggère la nomination d'Étienne Gilson à la tête de l'Institut scientifique Franco-Canadien en décembre 1937. Ce dernier écrit ainsi au consul général de France : « Vous ne savez peut-être pas combien votre insistance auprès de moi a eu de poids pour entraîner mon acceptation⁵² ». Avec Étienne Gilson, c'est tout un enjeu de la pensée catholique qui est officiellement employé pour représenter la France universitaire au Canada français : le professeur du Collège de France, de sensibilité politique démocrate-chrétienne, incarne le renouveau français de la philosophie médiévale et du thomisme historique en particulier. Comme Gilson le soulignait à un directeur du Quai d'Orsay, le Ministère doit en effet

50. AMAE, 417QO419, Lettre d'Étienne Gilson, 4 février 1938.

51. AMAE, 417QO419.

52. AMAE, 417QO419, Lettre de Gilson à René Turck, consul général de France à Montréal, 8 décembre 1939.

être pragmatique dans son action culturelle : « Il est aussi peu intelligent de ne pas envoyer saint Bernard à Lima qu'il le serait de l'envoyer à Moscou⁵³ ». La formule est aussi explicite que souhaitable : le Quai doit jouer la carte de la culture catholique dans les pays catholiques. En un sens, au Canada, l'Institut exerçait déjà son influence selon ce principe, comme en témoigne ce récit de la venue à Montréal du chanoine Jeanjean en 1931 :

M. le chanoine Jeanjean [professeur de psychologie appliquée à l'Institut Catholique de Paris et directeur d'un service psycho médical de consultation pour enfants anormaux], réunissant en sa personne l'autorité du savant et le prestige de l'habit ecclésiastique, était assuré de trouver dans la province de Québec un accueil extrêmement chaleureux et de pouvoir y exposer librement les résultats de ses recherches originales sans provoquer le courroux de censeurs trop zélés. [...] Bref tout Montréal est allé en Jeanjean comme Mme de Sévigné allait en Bourdaloue. L'archevêque le premier donna l'exemple en offrant au professeur l'hospitalité de l'archevêché⁵⁴.

Conclusion

Le 26 novembre 1938, à Paris, lors d'une séance à l'Académie des sciences morales et politiques, Raoul Dandurand est accueilli par le ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet, du gouvernement Daladier, dont on connaît les affinités religieuses⁵⁵, et célèbre « les relations intellectuelles entre le Canada et la France ». Ce discours, véritable morceau de bravoure, récapitule l'amitié entre la France et le Canada. Dandurand, mandaté par Mackenzie King pour l'ouverture des relations diplomatiques entre la France et le Canada en 1928, établit une liste de tous les signes et de toutes les institutions de coopération intellectuelle entre les deux nations : les Académies, la Maison des étudiants canadiens à Paris, l'Institut scientifique Franco-Canadien et le Collège de Stanislas – « grâce à l'action éclairée de M. le Chanoine Méjeczaz et à la collaboration de Son Éminence le cardinal Verdier, de l'Université et du gouvernement de la République ». Le sénateur Dandurand de conclure sur un appel à l'intelligence et à « l'esprit » :

Me permettez-vous, M. Bonnet, de souligner votre intervention discrète mais décisive en cette occurrence [au sujet de Stanislas] ? [...] Le Canada a été et demeure pour le génie français une terre d'élection. [...] La France ne peut être indifférente à l'épanouissement de ses forces spirituelles sur le continent

53. AMAE, 417QO419, Lettre d'Étienne Gilson à Jean Marx, 7 janvier 1938.

54. AMAE, 420QO6, Rapport de M. Carteron, consul général de France à Montréal, 21 mai 1931.

55. Jean-Marie MAYEUR, « La politique religieuse », dans René REMOND et Janine BOURDIN (dir.), Édouard Daladier, chef de gouvernement. Avril 1938-septembre 1939, Paris, Presses de Sciences Po, 1977, p. 241-254.

nord-américain. [...] Que demandons-nous en retour? Peu de choses, mais l'essentiel : le contact permanent de votre pensée créatrice⁵⁶.

Consortium efficace des années 1920 aux années 1940, l'alliance triangulaire entre les Affaires étrangères, l'Université et l'Église, au nom d'une conception *imbriquée* de la religion dans la culture, impose de nuancer la chronologie traditionnelle des relations culturelles entre la France et le Canada⁵⁷ et montre que la France, État laïc, adopte alors, sans s'y restreindre pour autant, les prismes duels qui structurent la société canadienne : religion et culture, race et langue, catholicisme et francophonie. Les études manquent pour les années 1950, qui pourraient apparaître comme un deuxième moment de bascule et préparer la configuration, plus familière aux historiens, des « années de Gaulle ».

Les publicistes anglais examinent avec intérêt le mode de la diplomatie culturelle française au Canada français. Dans une lettre du 19 juillet 1939, l'ambassadeur de France à Londres, Charles Corbin, rapporte ainsi le contenu d'un article de la *British News Letter*, hebdomadaire dirigé par William L. Teeling, proche des milieux gouvernementaux et de *Downing Street* en particulier :

Faisons-nous tout ce qui est nécessaire, demande le journaliste anglais, pour veiller à ce que cette influence croissante des Canadiens français au Canada ne se développe pas en dehors de nous et reste sympathique à notre idéal? En vérité, rien n'est accompli dans l'ordre pratique [par la Grande-Bretagne]. Durant les dix dernières années, la France s'est activement intéressée au Canada français. Il n'y a aucun sinistre motif à cela, mais il faut simplement y voir un nouveau progrès de la propagande française. [...] Aujourd'hui, les Universités françaises font tout leur possible pour rester en rapport avec les organismes d'instruction du Canada français. La Grande-Bretagne, par contre, ne fait rien pour les Universités de Québec. [...] Nos catholiques d'Angleterre ont ici un réel devoir impérial : recevoir leurs coreligionnaires canadiens français, leur montrer notre pays, les amener à nous comprendre⁵⁸.

L'auteur de ce constat a lucidement repéré le fonctionnement de la diplomatie culturelle française au Canada. Les suggestions qu'il formule – « réaliser une amitié plus étroite entre les catholiques de Grande-Bretagne et ceux de Québec » – resteront, sur le plan diplomatique tout au moins,

56. AMAE, 417QO416, Discours de Raoul Dandurand, publié dans le journal *Paris-Canada*, 11 décembre 1938.

57. Frédéric Bastien considère ainsi que les relations entre la France et le Québec s'engagent dans « un espace vide à partir de 1960 » : Frédéric BASTIEN, « De l'alliance sans lendemain au « Vive le Québec libre » : de Gaulle et le Canada, 1940-1967 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Paris, PUF, n° 223, juillet 2006, p. 5.

58. AMAE, 417QO416, Article de William Teeling, dans la *British News Letter*, 20 juin 1939, cité et traduit par Charles Corbin, ambassadeur de France à Londres, 19 juillet 1939.

une intention pieuse, puisque le *Dominions Office* et le *Foreign Office* n'entendent pas encore œuvrer sur ce terrain-là.

Illustrées pour le Canada français, les stratégies inverses sur le plan religieux d'une République laïque et d'une monarchie anglicane seraient encore à comparer plus finement pour d'autres espaces du *Commonwealth*, de l'Empire français et dans les territoires extra-impériaux comme l'Amérique du Sud⁵⁹. Dans le théâtre diplomatique du monde, c'est une nouvelle occasion peut-être de vérifier les complexités des masques shakespeariens : les diplomaties, «*playing many parts*», veulent parfois apparaître pour ce que leurs États ne sont pas, ce qui est en certains cas fort légitime ; elles viennent peut-être également révéler, à l'inverse, la face cachée d'un « esprit national » masqué par la politique partisane.

59. Pour le cas de la Palestine, regarder la bibliographie de Dominique Trimbur. Pour le Liban, voir par exemple Dominique AVON, « La cause du Liban selon le jésuite Louis Jalabert (1914-1934) », dans Evelyne FARCY-MAGDENEL (dir.), *Le rôle de la France dans les opérations extérieures : influence, ingérence et/ou mandat. L'exemple du Liban*, actes du colloque de Montpellier (23 mai 2007), Académie de Montpellier, 2007, p. 69-80. Pour l'Amérique du Sud, lieu de rivalités d'influence entre la France et la Grande-Bretagne, la bibliographie est vaste ; un nom est associé à la politique culturelle et scientifique de la France dans l'entre-deux-guerres, celui de Paul Rivet – voir sur ce point la thèse soutenue à l'EHESS en 2006 : Christine LAURIÈRE, « Paul Rivet (1876-1958), le savant et le politique », sous la direction de Jean Jamin (compte-rendu dans la revue en ligne *Nuevomondo*).